

Axonométrie aérienne du site

YATZY

STRUCTURE URBAINE

Comment évoluera le contexte urbain du Foyer Sainte Famille dans les prochaines années? Nous avons aujourd'hui connaissance des plans de développement du quartier de la Savonnerie mais ne pouvons que supposer de l'avenir de l'environnement immédiat de la parcelle concernée par le concours.

A l'Ouest se trouve une caserne de pompier et un tissu décousu de villas. A l'Est, un bâtiment religieux sépare la partie inférieure de la parcelle de l'Avenue du 14 Avril. Au Sud, l'administration communale est bordée d'un grand parking qui, espérons-le, aura nettement moins de sens une fois que les grands projets de transport public de l'Ouest lausannois seront achevés. Tout semble indiquer que l'intervention dans le site du Foyer Sainte Famille n'est qu'une première étape à une reconsidération plus globale de l'îlot rue de l'Avenir - avenue du 14 Avril - rue de Lausanne.

Dans l'optique d'une implantation durable des bâtiments permettant la régénération des sols en pleine terre et les bénéfices qui y sont associés (lutte contre les îlots de chaleur, perméabilité du sol, biodiversité, jardin potagers,...), les bâtiments projetés doivent autant répondre à la situation présente qu'à l'imprévisible évolution du contexte urbain. Le projet vise donc à une s'intégrer à l'échelle actuelle du quartier ainsi qu'à supporter une forte évolution de la situation environnante. La fragmentation des volumes permet d'obtenir cette échelle intermédiaire.

A la fin des années 1970, la construction de l'Avenue du 14 Avril a profondément influencé la structure de la Ville de Renens qui jusque-là était basée sur un système de rues parallèles débouchant au Sud sur la gare de triage. Aujourd'hui encore, la majorité des bâtiments le long de l'Avenue du 14 Avril suit la géométrie historique de Renens et forme des fronts particulièrement tortueux sur route.

Le projet prend acte du tracé de l'Avenue du 14 Avril sans pour autant considérer qu'il s'agit de l'orientation principale du site, qui reste avant tout déterminé par le positionnement des bâtiments voisins.

UN PARC DESTINES AUX ENFANTS

L'implantation actuelle des bâtiments dans le site laisse des espaces extérieurs particulièrement étriqués ou alors peu confortables à cause de l'exposition aux nuisances de l'avenue du 14 Avril. Bien que planté relativement densément, la présence des arbres sur le site n'est pas mise en valeur à cause du revêtement essentiellement minéral des sols.

La répartition du programme en deux bâtiments, l'un le long de l'avenue du 14 Avril et l'autre à l'extrémité sud du site définit un parc généreux et protégé des nuisances de la route à l'usage des enfants du foyer et de la garderie. La conservation d'un maximum d'arbres existants maintient les qualités paysagères présentes du site plutôt que de les recréer ex-nihilo. Le parc commun à la garderie et au foyer est complété par des places de jeu à usage exclusif ainsi qu'un jardin semi-privatif pour les soeurs.

ACCÈS AUX BÂTIMENTS

Le programme du concours distingue plusieurs usages à mettre en relation dans un même site. Si les aménagements extérieurs sont traités de manière unitaire, leur usage est différencié et les accès publics aux bâtiments se font distinctement.

On accède au foyer depuis l'Avenue du 14 Avril, à la garderie depuis le Sud et à l'appartement des soeurs depuis la rue de l'Avenir. Les voitures sont quant à elles contenues au Sud du site à l'exception de la livraison des cuisines. Les places de stationnement sont disposées en surface par souci de rationalité des coûts et pour éviter de figer la tête sud du site.

GARDERIE

Les unités d'accueil des enfants sont réparties deux par deux dans les trois étages supérieurs du bâtiment. Les salles de vie, communicantes entre elles, sont toujours orientées au Sud et donnent sur un généreux balcon tandis que les salles de repos sont orientées au Nord. L'accueil des parents et les bureaux sont situés au rez-de-chaussée et les salles communes sont réparties entre les différents niveaux du bâtiment.

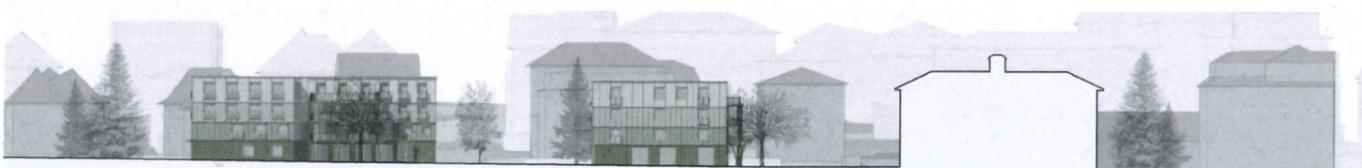
FOYER ET APPARTEMENT DES SOEURS

Le foyer, également de trois étages sur rez-de-chaussée, a son entrée sur l'avenue du 14 Avril. Les parents ou les visiteurs sont accueillis à leur arrivée par un secrétariat qui avertit les éducateurs de leur venue. Des salles d'entretiens sont disposées à côté de l'entrée pour limiter la progression dans le bâtiment des visiteurs externes.

La salle de loisir et la salle multi-usage, au rez-de-chaussée, donnent directement sur une terrasse extérieure couverte faisant face au jardin. La cuisine est en relation directe avec la salle de loisir et possède un accès pour les camionnettes de livraison. Les stocks de la cuisine sont situés en sous-sol et sont accessibles par un monte-charge à usage exclusif.

Les unités de vie prennent chacune un étage et sont disposées en haut du bâtiment. La chambre de piquet, située en face de l'entrée, permet de contrôler les allées et venues dans l'unité. L'espace d'habitat et de repas est séparé en plusieurs pièces en enfilade pouvant être combinées et donnant chacune sur un généreux balcon. La salle d'entretien de groupe est en relation directe avec l'espace d'habitat et le bureau de l'éducateur. Les chambres, dans lesquelles les enfants peuvent s'isoler du reste du groupe, donnent toutes vers l'espace végétalisé du parc.

Finalement, le premier étage contient l'administration du foyer, le studio d'accueil temporaire et le logement des soeurs. Ce dernier, totalement indépendant du foyer, est conçu de manière à pouvoir être intégré à l'institution en tant qu'unité de transition si les soeurs devaient être amenées à quitter le site.

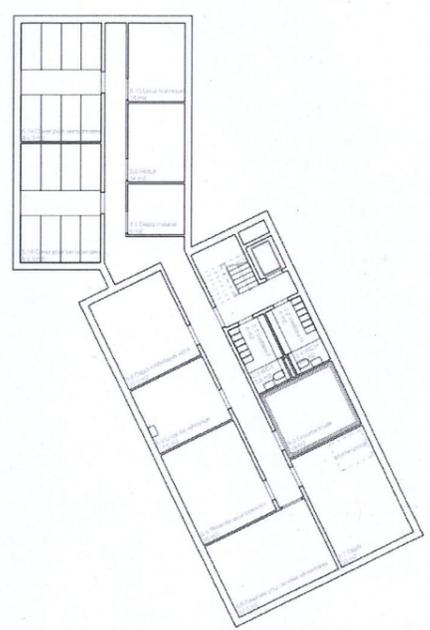




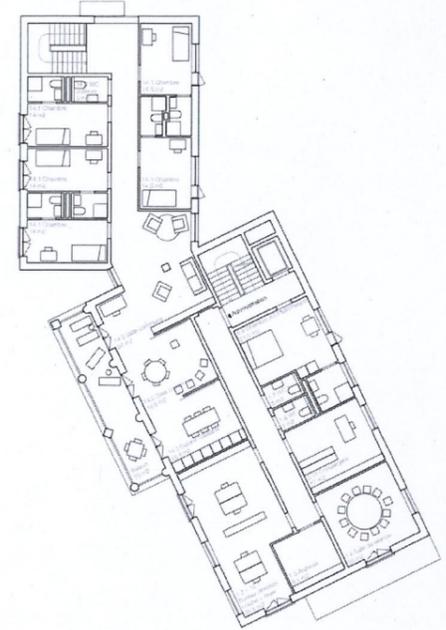
Vue du parc | A gauche le foyer, au fond la garderie



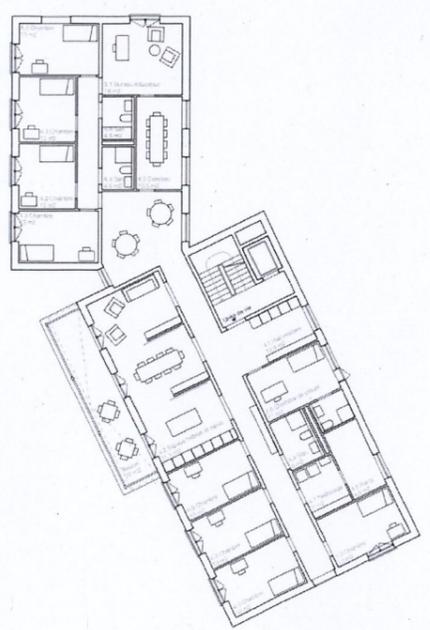
Vue du bâtiment du foyer depuis l'avenue du 14 Avril



Foyer | NIV -01 1:200



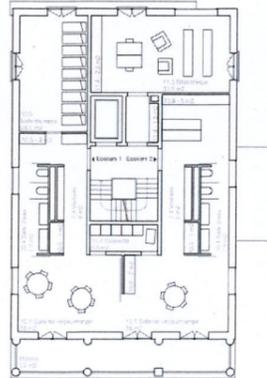
Foyer et soeurs | NIV 01 1:200



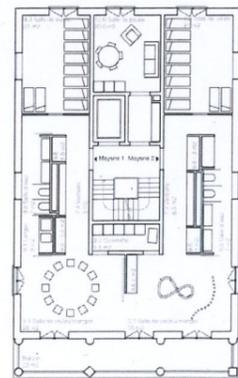
Foyer | NIV 02-03 1:200



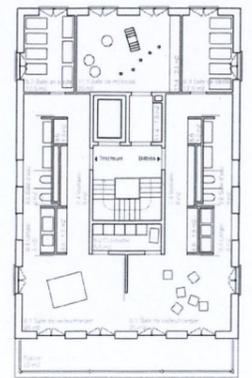
Garderie | NIV -01 1:200



Garderie | NIV 01 1:200



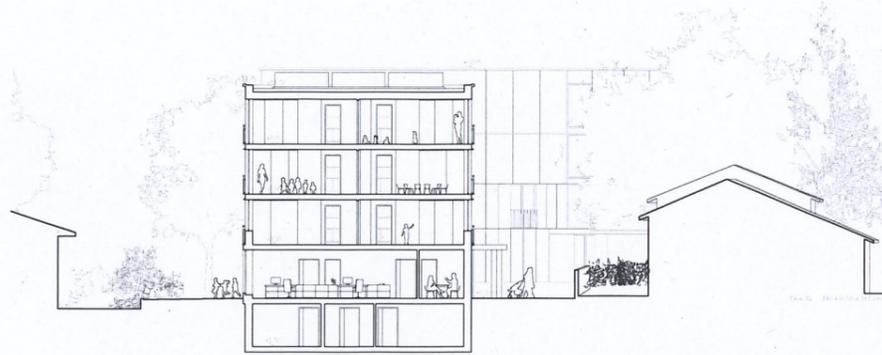
Garderie | NIV 02 1:200



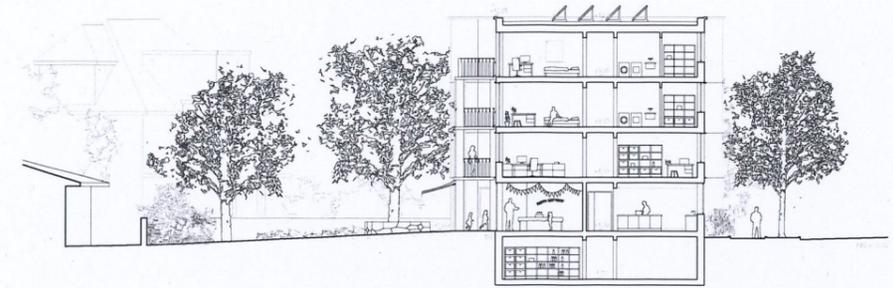
Garderie - NIV 03 1:200



0 5 10 m Garderie | Élévation sud 1:200



0 5 10 m Garderie | Coupe transversale 1:200



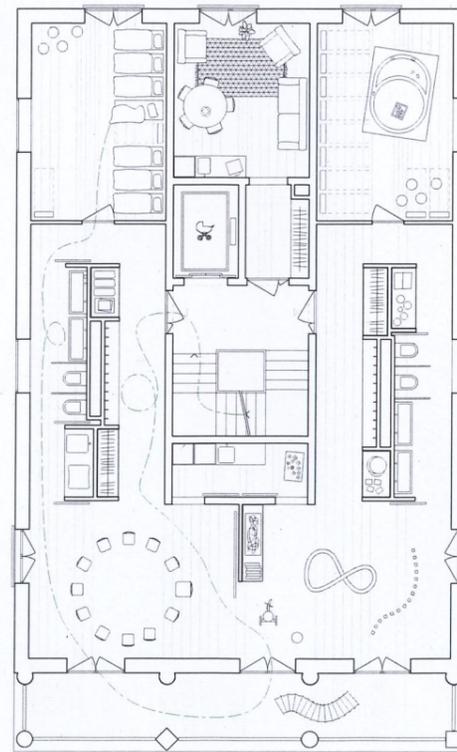
0 5 10 m Foyer | Coupe transversale 1:200



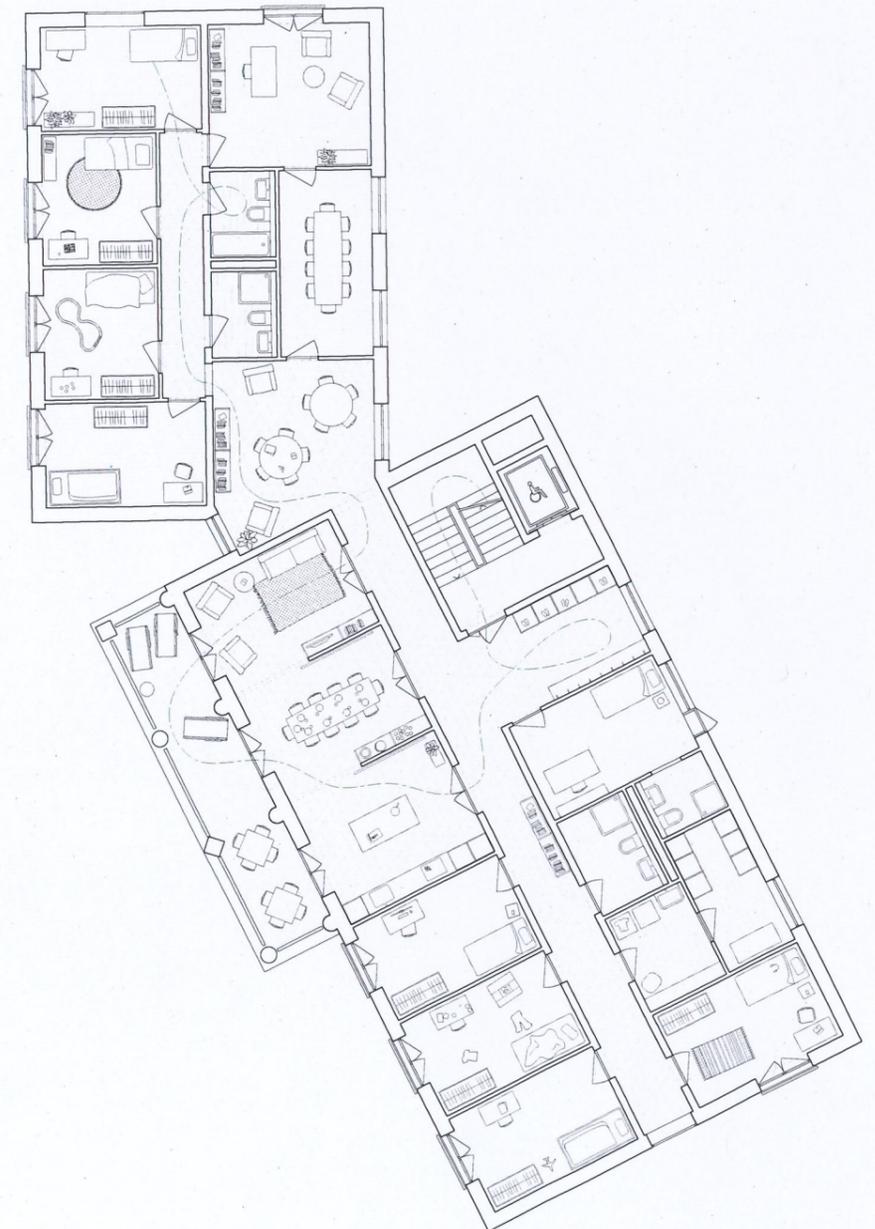
Garderie | Les espaces de vie sont séparés par une porte coulissante



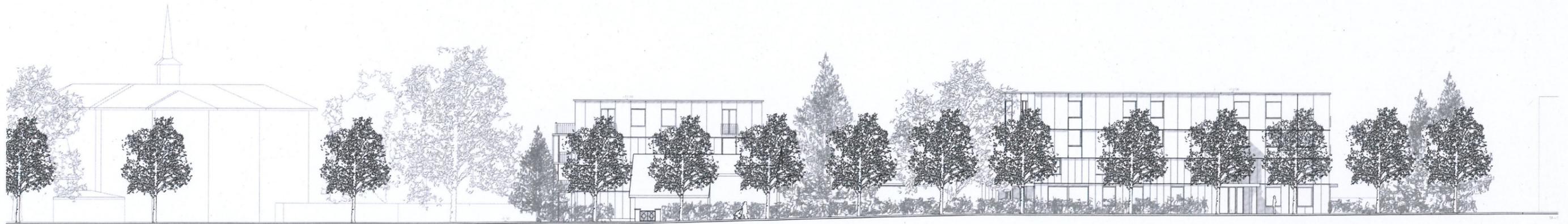
Foyer | Vue intérieure de l'espace commun et de son balcon



0 5 m Garderie | Plan de l'étage des moyens (2ème étage) 1:100



0 5 m Foyer | Plan d'une unité de vie (2ème étage) 1:100



0 5 10 m Élévation depuis l'avenue du 14 Avril 1:200

CONSTRUIRE POUR L'AVENIR DES ENFANTS

Construire un foyer pour enfants et une garderie mérite d'apporter une attention particulière à l'empreinte écologique de la construction, à des fins pédagogiques et symboliques tout comme pour l'influence réelle qu'a le domaine de la construction dans la transition énergétique. Grâce aux portées réduites des planchers et à l'optimisation des circulations verticales, les bâtiments sont conçus pour pouvoir être construits en bois. Ce mode de construction, qui bénéficie d'un excellent bilan énergétique, permet la préfabrication des éléments structurels et l'accélération du chantier.

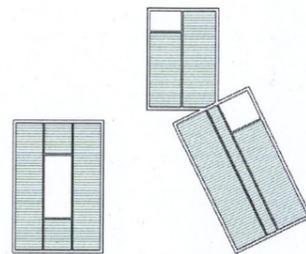
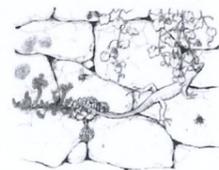


Schéma de la structure en bois des bâtiments

La toiture est végétalisée pour favoriser la rétention d'eau de pluie et pour offrir par son inertie un confort thermique estival optimal à l'intérieur des bâtiments. Des panneaux solaires thermiques et photovoltaïques situés en toiture fournissent l'énergie nécessaire au chauffage et à l'électricité des bâtiments. Ils pourront être complétés au besoin par des sondes géothermiques.

AMENAGER DES NICHES ECOLOGIQUES

Les espaces extérieurs sont traités afin de permettre à la faune et à la flore locale de se développer pleinement dans le site. La majorité des arbres de grande envergure sont ainsi maintenus et une grande partie des sols extérieurs retrouvent la pleine terre. La périphérie du site, notamment le long des murs parcellaires, est plantée avec de larges haies d'espèces locales. Les jardins potagers, cultivés sans usage de produits chimiques, offrent une zone d'apprentissage au contact de la nature pour les enfants. Finalement, les murets présents sur le site sont construits en pierres sèches, permettant aux petits insectes, reptiles et mammifères d'y trouver un foyer.

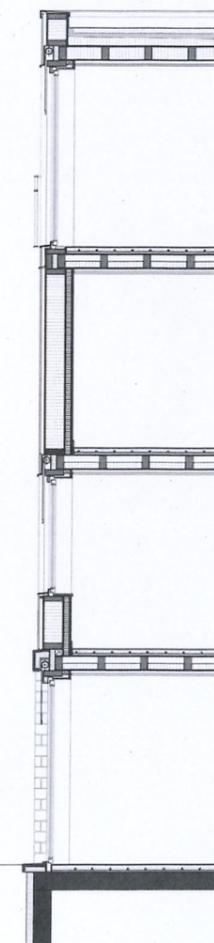


EXPRESSION DES FAÇADES

Domesticité, durabilité et gaieté enfantine sont les thèmes principaux abordés par les façades. Des panneaux en fibro-ciment de différentes teintes de vert revêtissent les deux bâtiments du site. Sombres au rez-de-chaussée, les panneaux de façade s'éclaircissent aux étages, dialoguant avec la végétation du parc et la clarté du ciel.

Les fenêtres, disposées en fonction de l'usage des locaux qu'elles éclairent et aèrent, offrent une composition abstraite détendue tout en restant sur une trame régulière. Les façades donnant sur le parc présentent une dominante de fenêtres à la française tandis que les façades sur la route sont plus refermées afin d'éviter les nuisances sonores.

Aux abords des entrées, un socle en briques de terre comprimée (liée à du ciment pour la durabilité) utilise les matériaux d'excavation du site. Ce principe constructif est également utilisé pour les poteaux des balcons, qui contrastent par leur massivité avec la légèreté des panneaux de façade.



TOITURE

Totiture végétale extensive	120 mm
La d'ancrage de couchis	10 mm
Isolation laine minérale en pente	140-90 mm
Panneau OSB 3	15 mm
Solives	100x180 mm
Isolation laine minérale entre solives	180 mm
Panneau OSB 3	15 mm
Pare-vapeur	15 mm
Lattage	40 mm
Plaque de plâtre	25 mm

FAÇADE DES ETAGES

Plaques de façade en fibro-ciment	10 mm
Lambourdaage vertical	50 mm
Pare-pluie	15 mm
Plaques de plâtre fibrées	15 mm
Ossature bois	60x285 mm
Isolation laine minérale entre ossature	240 mm
Pare-vapeur	15 mm
Panneau OSB de contreventement	15 mm
Isolation laine de pierre Lambourdaage	80 mm
Plaques de plâtre fibrées	25 mm

PLANCHER E60

Revêtement de sol	10 mm
Chape sèche avec chauffage au sol	60 mm
Isolation phonique	30 mm
Panneau OSB 3	15 mm
Solives	100x180 mm
Isolation laine minérale entre solives	90 mm
Panneau OSB 3	15 mm
Lattage	40 mm
Plaques de plâtre	25 mm

FAÇADE DES SOCLE

Briques de terre comprimées (terre du site)	90 mm
Vide d'aération	35 mm
Pare-pluie	15 mm
Plaques de plâtre fibrées	15 mm
Ossature bois	60x280 mm
Isolation laine minérale entre ossature	240 mm
Pare-vapeur	15 mm
Panneau OSB de contreventement	15 mm
Isolation laine de pierre Lambourdaage	80 mm
Plaques de plâtre fibrées	25 mm

Coupe constructive et façade 1:50 0 50 100 150 200 cm